

Tous les ans l'Association Athéna organise un **Concours national de civilisations grecque et latine** avec le soutien de l'Éducation Nationale afin de récompenser 20 lauréats sur environ 1 500 candidats de toute la France. Le prix de ce concours est un **voyage d'une semaine en Grèce pendant les vacances d'été** offert aux 20 lauréats. Les candidats sont des élèves de latin et de grec de 4^{ème} et de 3^{ème} de collège. Il s'adresse à des élèves motivés et passionnés des Langues et Cultures de l'Antiquité des niveaux 4^{ème} et 3^{ème}. Ils devront composer le **mercredi 26 janvier 2022** durant 3 à 4 heures. Le thème du concours 2021 et 2022 est présenté sur notre site Internet (Rubrique Concours 2021-2022) et dans la brochure Athéna Voyages Educatifs 2021-2022. Les élèves pourront travailler sur ce thème jusqu'au jour de l'épreuve et ils découvriront le sujet précis de la rédaction le jour-même de la composition (voir **L'épreuve de composition**).

Règlement du Concours

LE JURY :

Une première correction est assurée par des professeurs volontaires. A l'issue de cette première sélection la liste des admissibles est soumise à un jury de personnalités et d'enseignants de Lettres qui établit la liste définitive des lauréats.

LES PRIX :

20 séjours culturels en Grèce de 8 jours pour 20 hellénistes et latinistes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

LE SÉJOUR CULTUREL DES LAURÉATS :

• **Objet :**

Découvrir la Grèce de l'Antiquité comme celle d'aujourd'hui. Voyager en dehors des sentiers battus et participer à la vie d'un groupe motivé.

• **Exigences :** intérêt réel pour la culture grecque et latine. Dynamisme et sens des responsabilités. Esprit d'équipe.

• **Préparation active :** chaque lauréat se verra proposer un thème à présenter à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

• **Hébergement :** séjour en pension complète en hôtels (repas au restaurant). Logement en chambres triples ou quadruples.

• **Circuit :** Grèce classique, visites de sites et de musées, excursions, baignades quasi quotidiennes.

• **Encadrement :** professeurs de Lettres classiques, rodés à l'accompagnement de voyages en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

• **Responsabilité :** le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'association et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris.

LE CONCOURS :

• **Objet :** mesurer la connaissance qu'ont les élèves de la civilisation grecque et latine, mais aussi et surtout leur sensibilité culturelle à l'égard de cette culture et leur aptitude à l'exprimer. Offrir un séjour culturel en Grèce (été 2022) aux jeunes hellénistes et latinistes les plus ardents et motivés à découvrir le monde grec ou romain...

• **Les candidats :** les élèves hellénistes et latinistes des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} de nationalité française.

• **L'épreuve de composition :** le thème de recherche est annoncé dès septembre.

La composition aura lieu **le mercredi 26 janvier 2022**. Le sujet sera communiqué **dès le mercredi 26 janvier 2022, à partir de 7h45, sur notre site Internet : www.athenavoyages.com - Rubrique « Concours 2021-2022 ».**

Les professeurs pourront demander par e-mail que le sujet leur soit communiqué sur leur boîte de courrier électronique.

L'élève composera SEUL et en temps limité.

• **Dépôt des dossiers :** aucune inscription n'est nécessaire. Les compositions nous seront envoyées avec le bordereau d'envoi (disponible sur le site) le jeudi 27 janvier 2022 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, au siège de l'Association Athéna (merci de porter la mention « CONCOURS » sur les enveloppes). Bien entendu aucun élève ne conservera sa copie au-delà de la durée de l'épreuve.

• **Nombre de copies :** 5 maximum par niveau et par professeur : 5 copies de 4^{ème} et 5 copies de 3^{ème} après une première correction et sélection faite par le professeur. S'il y a deux groupes sur un même niveau = 2 X 5 copies, mais à condition que plus de 30 élèves composent sur le même niveau (préciser alors « groupe 1 » et « groupe 2 » et le nombre d'élèves qui ont composé par groupe sur le bordereau d'envoi des copies). **Les professeurs qui enverraient plus de 5 copies par niveau ou par groupe se verraient retourner leurs copies.**

• **Participation :** un élève qui ferait partie des 20 lauréats deux années consécutives ne peut participer qu'une fois au voyage. La participation des élèves au Concours est fondée sur le volontariat tant des candidats que des professeurs qui acceptent d'encadrer les épreuves.

• **Engagement :** un élève lauréat s'engage à participer au voyage. En cas de refus de participer au voyage il perd son statut de lauréat et est remplacé par un autre élève classé en liste complémentaire. La condition physique ou l'état de santé du participant n'est pas en mesure de gêner le bon déroulement du voyage.

• **Prix :** aucun prix remporté par un lauréat ne pourra être cédé à une autre personne. En cas de non-participation, il ne pourra être remplacé ni par une somme d'argent, ni par

aucun autre dédommagement. Afin de donner le maximum de chance aux élèves de chaque établissement le nombre de lauréats par établissement est limité à deux.

• **Classement des 20 lauréats :** il est fondé sur l'épreuve écrite du Concours, mais aussi sur l'exposé fait au cours du voyage ainsi que sur l'intérêt apporté aux visites et l'attitude adoptée pendant le voyage. Ce classement est annoncé sur notre site Internet.

• **Participation aux frais :** 3 € par copie envoyée ; soit une somme de 15 € par groupe de 5 copies. Le professeur voudra bien centraliser les paiements et envoyer un chèque unique au nom de l'Association Athéna, avec la liste des candidats notée avec les indications souhaitées sur le bordereau d'envoi (disponible sur le site). Ce chèque sera joint aux compositions, lors de l'envoi du jeudi 27 janvier 2022. Un reçu sera envoyé par l'association au professeur.

• **Présentation de la composition :** la composition se fera sur copie normalisée. Elle pourra être téléchargée depuis notre site Internet pour être éditée et photocopiée. Nous pourrions aussi bien entendu vous envoyer un modèle par courrier sur demande de votre part. En aucun cas le professeur ne devra anonymiser lui-même les copies. Aucun signe ou tampon d'établissement ne devra figurer sur la partie anonymée de la copie. Une composition envoyée sur feuille autre que la copie normalisée ne sera pas retenue.

• **Les résultats :** la liste des élèves admissibles et des 20 lauréats sera diffusée en mai 2022 sur notre site. Les lauréats et leurs professeurs seront directement prévenus par e-mail et par courrier. Aucun classement ne sera fait au-delà de ces 20 lauréats. Aucune note ne sera communiquée. Aucune copie ne sera renvoyée. Il est conseillé de faire une photocopie des copies avant l'envoi. **L'Association Athéna ne communiquera aucun résultat par téléphone.**

L'organisateur se réserve, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait, le droit :

- de modifier le concours s'il considère que les circonstances le nécessitent ou en cas de difficulté technique.

- de prolonger la période de participation et de reporter toute date et/ou heure annoncée de l'épreuve ou du voyage qui est le prix de ce concours.